

Swiss Nordic Trophy 2025/26

Règlement pour les classements de la saison – ski de fond

- Sportives et sportifs individuels les plus performants des catégories U16
- Clubs de ski les plus actifs selon les points de participation

Base

Les compétitions sont répertoriées dans le programme ci-dessous. Le présent règlement constitue la base pour l'attribution des points et des contributions de soutien.



SWISS-SKI LANGLAUF
SAISON 2025/26

swiss**ski**

VERSION 251020

DATUM	ORT	KATEGORIEN / DISTANZ					TECHNIK	BEMERKUNG		
		MÄDCHEN / KNABEN								
		U8	U10	U12	U14	U16				
Sonntag, 21.12.25	CAMPRA Skiclub Simano		x	x	x	x	C	Einzelstart 30 sec		
Samstag, 03.01.26	KANDERSTEG Skiclub Kandersteg		x	x	x	x	B	Biathlon		
Sonntag, 04.01.26	KANDERSTEG Skiclub Kandersteg		x	x	x	x	F	Einzelstart 30 sec		
Samstag, 14.02.26	EVOLÈNE (U16 SM) Les Pionniers du val d'Herens				x	x	C	SM Titel Einzel Einzelstart 30 sec		
Sonntag, 15.02.26	EVOLÈNE (U16 SM) Les Pionniers du val d'Herens				3 Athlet:innen		F	SM Titel Staffel Regionalverband		
Samstag, 14.03.26	SNT FINAL REALP Nordic Events Uri	x*	x*	x*	x*	x*	F	Sprint		
Sonntag, 15.03.26	SNT FINAL REALP Nordic Events Uri	x*	x*	x*	x*	x*	F	Massenstart		
B	Swiss Biathlon Cup Swiss-Ski begrüßt es, wenn viele Langläufer:innen beim Biathlon (Luftgewehr) in Kandersteg starten. Dieses Rennen zählt zur Clubwertung.									
*Swiss-Ski begrüßt es, wenn beim Swiss Nordic Trophy Final sämtliche U8 bis U16 aus der gesamten Schweiz am Start stehen.										

Remarques :

- Toutes les courses individuelles comptent pour le classement des clubs.
- La course de biathlon (Kandersteg, 03.01.2026) ne compte pas pour le classement individuel.

Évaluation

L'évaluation est effectuée par le comité de projet sur la base des classements des organisateurs locaux. Il est également responsable de la publication d'un classement intermédiaire. Les résultats sont publiés sur Internet à l'adresse www.swiss-ski.ch

Comité de projet

Le comité de projet de la Swiss Nordic Trophy est composé du coordinateur des compétitions nationales de ski de fond et du Chef de la relève ski de fond/biathlon. En cas de doute, le comité de projet prend une décision définitive.

1. erfolgreichste Einzelsportlerinnen / erfolgreichste Einzelsportler der Kategorien U 16

1. Seules les catégories U16 filles et garçons sont prises en compte.
2. Comme en Coupe du monde, les 50 premières filles et les 50 premiers garçons du classement U16 de la Swiss Nordic Trophy recevront des points. Les points suivants seront attribués pour les classements :

Rang	Points								
1.	100	11.	60	21.	40	31.	20	41.	10
2.	95	12.	58	22.	38	32.	19	42.	9
3.	90	13.	56	23.	36	33.	18	43.	8
4.	85	14.	54	24.	34	34.	17	44.	7
5.	80	15.	52	25.	32	35.	16	45.	6
6.	75	16.	50	26.	30	36.	15	46.	5
7.	72	17.	48	27.	28	37.	14	47.	4
8.	69	18.	46	28.	26	38.	13	48.	3
9.	66	19.	44	29.	24	39.	12	49.	2
10.	63	20.	42	30.	22	40.	11	50.	1

3. En cas d'égalité de rang lors des courses de la Swiss Nordic Trophy, les deux participant:es reçoivent les points prévus pour ce classement.
4. Toutes les courses de la Swiss Nordic Trophy comptent pour le classement général.
5. En cas d'égalité de points au classement général, sont pris en compte, dans l'ordre : les meilleurs résultats individuels, puis le plus grand nombre de courses disputées.
6. Le classement final et la remise des prix ont lieu le dimanche après-midi durant les Swiss Nordic Games. Tous les participants suisses ont droit aux prix. Les prix sont remis sous forme de lots en nature.

2. Classement des clubs de la Swiss Nordic Trophy : clubs de ski les plus actifs

1. Toutes les catégories filles et garçons sont prises en compte.
2. Le classement est établi sur la base de la participation et non des résultats obtenus. Pour établir ce classement, les points sont attribués comme suit :
 - Chaque participant:e U14 reçoit pour son club : 2 points
 - Chaque participant:e U16 reçoit pour son club : 4 points

Points supplémentaires lors des Swiss Nordic Games en mars :

- Chaque participant:e U10 reçoit pour son club : 1 point
- Chaque participant:e U12 reçoit pour son club : 1 point

3. En cas d'égalité de points dans le classement général, les points obtenus en décembre, janvier et février sont pondérés plus fortement. En cas d'incertitude, le comité de projet prend une décision définitive.
4. Le montant total du soutien pour les filles et les garçons est de CHF 11'000.-. Les clubs suisses de ski sont éligibles.

Le montant est réparti comme suit du 1er au 10e rang : CHF 2'300.- / 1'900.- / 1'500.- / 1'200.- / 1'000.- / 800.- / 700.- / 600.- / 500.- / 500.-

5. La remise officielle avec « remise du chèque » a lieu pour les clubs bénéficiaires lors de l'assemblée des délégués de l'association régionale concernée.
6. La présence de ces clubs lors de la remise officielle est obligatoire, faute de quoi le droit au soutien financier devient caduc.